

# COMPTE ADMINISTRATIF



> Rapport de présentation  
2015

---

## **SOMMAIRE**

---

<b>1.</b>	<b>L'EXECUTION BUDGETAIRE 2015–BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>2</b>
<b>1.1.</b>	<b>La section de Fonctionnement</b>	<b>3</b>
1.1.1.	Recettes et dépenses réelles	<b>3</b>
	• Opérations de gestion	<b>4</b>
	• Opérations financières	<b>14</b>
	• Opérations exceptionnelles	<b>15</b>
1.1.2.	Recettes et dépenses d'ordre	<b>16</b>
<b>1.2.</b>	<b>La section d'investissement</b>	<b>18</b>
1.2.1.	Opérations réelles	<b>18</b>
	• Les recettes d'investissement	<b>18</b>
	• Les dépenses d'investissement	<b>20</b>
1.2.2.	Opérations d'ordre	<b>25</b>
<b>2.</b>	<b>L'EXECUTION BUDGETAIRE 2015–BUDGETS ANNEXES</b>	<b>26</b>
<b>2.1.</b>	<b>Budget de l'Eau</b>	<b>27</b>
2.1.1.	Section d'exploitation	<b>27</b>
2.1.2.	Section d'Investissement	<b>28</b>
2.1.3.	Résultat	<b>29</b>
<b>2.2.</b>	<b>Budget des Pompes Funèbres</b>	<b>30</b>
2.2.1.	Section d'exploitation	<b>30</b>
2.2.2.	Section d'Investissement	<b>31</b>
2.2.3.	Résultat	<b>32</b>

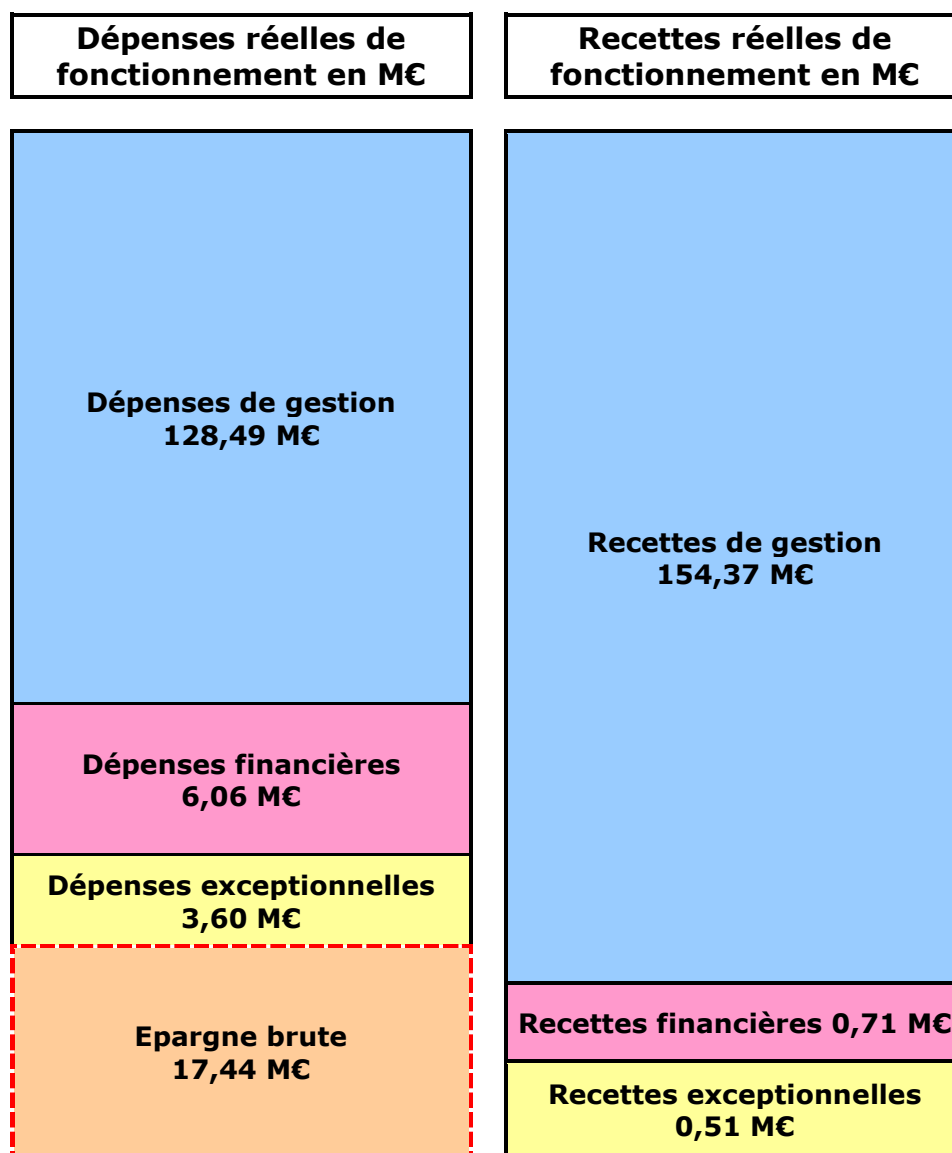
**1. L'EXECUTION BUDGETAIRE 2015**  
**-**  
**BUDGET PRINCIPAL**

## 1.1. Section de Fonctionnement

La section de fonctionnement est composée d'opérations réelles, c'est-à-dire donnant lieu à décaissement ou encaissement, et d'opérations d'ordre, ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie. Les opérations réelles sont réparties en opérations de gestion, financières, exceptionnelles. La différence entre recettes et dépenses réelles fait apparaître le résultat de gestion ou épargne brute de l'exercice.

### 1.1.1. Recettes et dépenses réelles

Les recettes et les dépenses réelles (hors résultat antérieur reporté) représentent respectivement 155,59 M€ (99 % de réalisation) et 138,15 M€ (93 % de réalisation). Le solde des opérations réelles, c'est-à-dire le résultat de la gestion sur l'exercice 2015, ressort à 17,44 M€ contre 15,62 M€ en 2014.



## Opérations de gestion

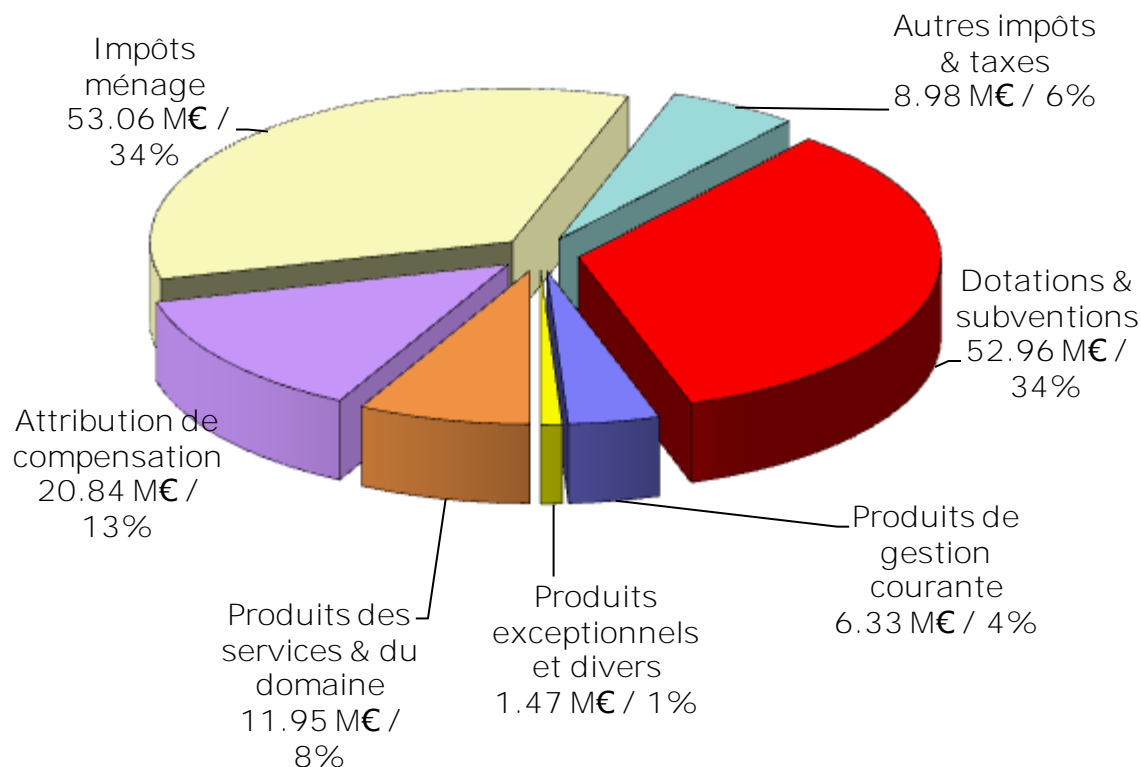
Ces charges et ces produits retracent l'activité courante des services municipaux.

### a) Recettes de gestion

Les postes principaux sont constitués en ordre décroissant :

- des recettes à caractère fiscal (chapitre 73) : 82 881 701,05 € ;
- **des dotations de l'Etat et autres subventions** (chapitre 74) : 52 956 258,25 € ;
- des produits issus de la tarification des services (chapitre 70) : 11 947 331,80 € ;
- des autres produits de gestion courante (chapitre 75) : 6 328 108,04 € ;
- des atténuations de charges (chapitre 013) : 254 590,04 €.

### Répartition des recettes de gestion en millions d'euros



## Chapitre 73 - Impôts et taxes :

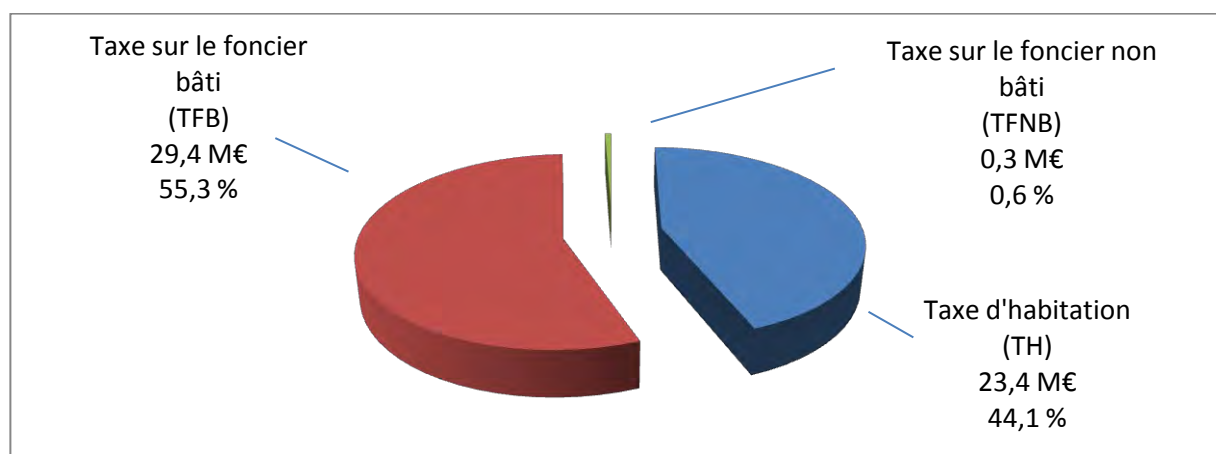
Il s'agit du poste de recettes de gestion le plus significatif. Il se chiffre à 82,88 M€ soit 53% des recettes réelles de fonctionnement.

Le chapitre 73 se décompose de la façon suivante :

- des contributions directes (34% des recettes réelles), qui se chiffrent à 53,06 M€, en progression de 5,11 % par rapport à 2014, soit +2,58 M€ (contre +0,36 % et + 0,2 M€ entre 2013 et 2014).

Cette évolution est due pour 1,03 M€ à l'effet bases (+2,11 %) et pour 1,55 M€ à l'effet taux (en augmentation de 3,0%)

La répartition entre les différentes taxes est la suivante :



- de l'Attribution de compensation destinée à compenser la perte de recettes liée au transfert de la taxe professionnelle à la Communauté d'Agglomération versée par m2A, qui, en l'absence de transfert de compétence en 2015, reste stable à 20,84 M€ ;
- des impôts indirects dont le produit passe de 7,94 M€ en 2014 à 8,25 M€ en 2015 soit une hausse de +3,9%. Il s'agit principalement :
  - des droits de stationnement à hauteur de 2,909 M€ ;
  - de la taxe sur l'électricité pour 1,634 M€ ;
  - de la taxe additionnelle aux droits de mutation qui passe de 1,602 M€ à 1,85 M€ en 2015 ;
  - des droits de place pour 1,215 M€ ;
  - de la taxe sur les emplacements publicitaires se chiffrant à 0,47 M€.

## Chapitre 74 - Dotations et participations :

Les ressources issues des dotations et participations s'élèvent à 52 956 258,25 €. Facialement, ces recettes évoluent de +0,5%. En retraitant le fonds de soutien aux rythmes scolaires, ce poste de recettes est en baisse de -0,8% par rapport à 2014. Il est composé de la façon suivante :

- les dotations de l'Etat (hors-Dotation de Solidarité urbaine et Dotation Nationale de Péréquation) qui passent de 30,92 M€ à 28,02 M€, ce qui représente une baisse de l'ordre de -2,9 M€ :

	CA 2014 en M€	CA 2015 en M€
Dotation forfaitaire	26,513	23,794
Dotation de Compensation de TP	0,933	0,617
Dotation de Compensation Réforme TP	0,386	0,386
Dotation Spéciale Instituteurs	0,014	0,008
Dotation Générale de Décentralisation	0,814	0,814
<b>Compensation taxe d'habitation</b>	1,811	2,080
Compensation taxe foncière	0,446	0,321
<b>TOTAL</b>	<b>30,92</b>	<b>28,02</b>

- La DSU a progressé de + 21,4 % entre 2014 et 2015, passant de 13,927 M€ en 2014 à 16,901 M€ en 2015, contre une progression moyenne de +11,95% pour les communes de la strate. Mulhouse continue de bénéficier de la forte revalorisation de l'enveloppe mise en répartition et de la concentration des hausses sur les 250 communes éligibles à la DSU cible dont elle fait partie.
- La Dotation Nationale de Péréquation se monte à 1,9 M€ contre 1,7 M€ en 2014 en progression de +9%.
- Diverses autres participations de l'Etat pour un total de 1,148 M€, en recul de -0,17 M€. Elles sont essentiellement destinées au fonctionnement de l'Ecole Nationale de Mulhouse (0,028 M€), des bibliothèques (0,02 M€), de la Kunsthalle (0,078 M€), des Musées (0,031 M€) et de l'Orchestre Symphonique (0,854 M€). Elles permettent également de financer des actions dans le domaine de l'action sociale et de l'animation des Ateliers Réseau de Santé (0,1 M€), l'organisation des scrutins électoraux (0,017 M€) et des actions dans le domaine culturel (0,018 M€).
- les recettes relatives à la réforme des rythmes scolaires sur une année pleine qui se décomposent en recettes CAF (0,15 M€) et en fonds de soutien de l'Etat (0,99 M€).

- des subventions et participations versées par **d'autres collectivités** qui diminuent de -12% à 2,42 M€ contre 2,748 M€ en 2014 :
  - participations du Département : **en baisse passant de 0,91 M€ contre 0,977 M€ en 2014 ;**
  - participation des groupements de communes (SIVU du Casino de Blotzheim, fonds de concours m2A) : **1,298 M€ ;**
  - participations communautaires : 0,111 M€ ;
  - participations des communes : **0,070 M€ ;**
  - Région : 0,032 M€.
- les participations en provenance **d'autres organismes** à hauteur de 1,139 M€. Elles comprennent des subventions **de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat n°3 et du plan de sauvegarde des Coteaux** et des subventions au titre du programme de renouvellement urbain (0,281 M€), aux recettes CAF pour le Contrat Temps Libre et les Activités de Loisirs Sans Hébergement (0,372 M€), **en matière d'actions éducatives et de santé (0,273 M€) et des subventions dans le domaine de l'action sociale (0,19 M€) ;**
- et le fonds départemental de péréquation de taxe professionnelle, qui représente 0,215 M€.

## **Chapitre 70 - Produits des services et du domaine :**

En 2015, les produits des services et du domaine se chiffrent à 11,95 M€ contre 11,79 M€ en 2014.

Les remboursements de frais de personnels mis à disposition constituent 59% de ce poste de recette **soit 7,03 M€**. Ces mises à disposition concernent les organismes suivants :

- le budget annexe du service des eaux (4,84 M€) ;
- **Mulhouse Alsace Agglomération (0,75 M€) ;**
- la Haute Ecole des Arts du Rhin (0,7 M€) ;
- le budget annexe Pompes Funèbres (0,43 M€) ;
- le budget autonome de la Réussite Educative (0,16 M€).

Ce poste regroupe également les recettes provenant de vente de produits, de prestations ou de services aux usagers et la refacturation de **l'ensemble** des prestations que réalise la Ville pour le compte de tiers :

- facturations de travaux et de prestations tels que les travaux de voirie **et d'espaces verts, les études, les prestations informatiques, les frais de nettoyage** effectués par les services municipaux pour des tiers (3,09 M€) ;
- produits issus de prestations à caractère culturel (droits d'entrée des musées municipaux, de l'école de musique ou de l'orchestre symphonique, visites guidées du CIAP) à hauteur de 0,51 M€ ;



- les redevances d'occupation du domaine public (France Télécom, assainissement et occupations de chantiers) et redevances funéraires et de rénovation de sépultures pour un total de **1,1 M€** ;
- produits issus de prestations à caractère social : Activités de Loisirs Sans Hébergement, épicerie solidaire, contribution des familles au titre du Temps Educatif à hauteur de **0,22 M€**.

## **Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante :**

Les autres produits de gestion courante s'élèvent à **6,33 M€** contre **5,82 M€** en 2014. Ils sont composés des redevances versées par les fermiers concessionnaires des parkings en ouvrage pour un montant de **0,4 M€**, du revenu des immeubles loués pour **1,99 M€** et de produits divers issus de remboursements de frais engagés (produits des droits d'entrée du Théâtre de la Sinne, remboursements de taxes foncières, contrats aidés, charges locatives), ainsi que des contributions provenant de **la Communauté d'Agglomération, des budgets annexes ou d'autres organismes** pour **2,04 M€**.

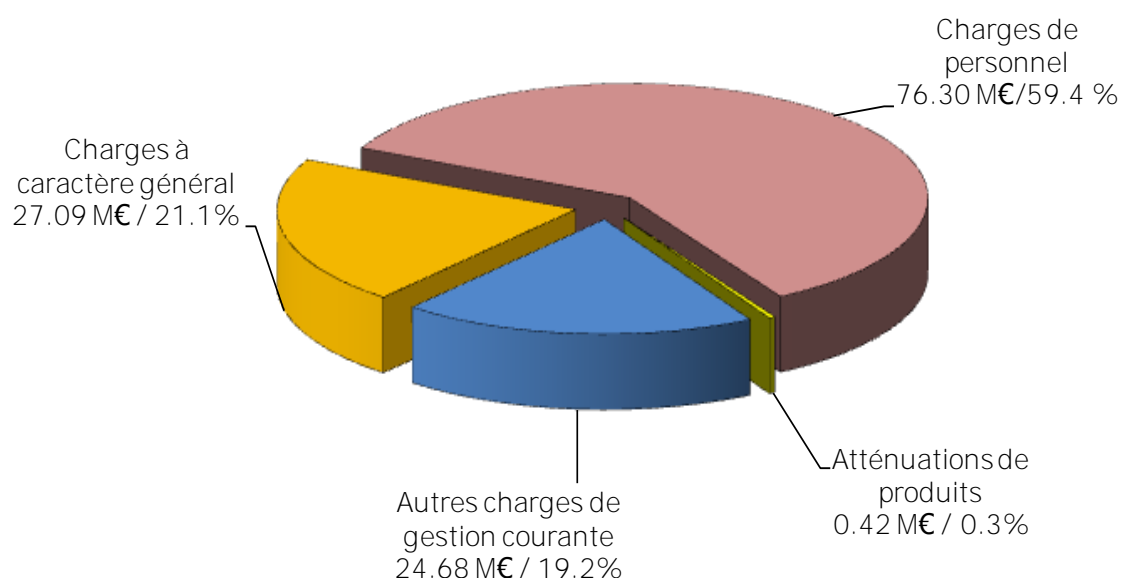
Les recettes du chapitre 75 sont également impactées par le montage contractuel et financier qui a été adopté pour la réalisation du nouvel hôtel de police. **Le loyer immobilier (0,39 M€) et le loyer financier (1,5 M€)** trouvent leur contrepartie en dépense de fonctionnement sous forme de reversement par la Ville au financeur du crédit-bail immobilier.

## **b) Dépenses de gestion**

Les dépenses de gestion **s'élèvent** à 128 489 004,15 €. Les principaux postes de ces dépenses sont les suivants :

- Charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012) : 76 303 770,15 € ;
- Charges à caractère général (chapitre 011) : 27 086 230,32 € ;
- Charges de gestion courante (chapitre 65) : 24 682 809,68 €.

### **Répartition des dépenses de gestion en millions d'euros**



### **Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés :**

Les charges de personnel, premier poste de dépenses de fonctionnement, **s'élèvent** à 76,3 M€ contre 75,69 M€ en 2014. Ce poste affiche une évolution contenue de +0,8% en 2015.

Il est constitué par :

- les charges de personnel relatives aux services municipaux à hauteur de 56,82 M€ ;

- les charges de personnel **des agents mutualisés pour 10,36 M€** facturées par Mulhouse Alsace Agglomération en application de la convention de mutualisation pour 2015 et de la délibération du 14 décembre 2015 qui détermine les taux de répartition à 51,72% pour la Ville et 48,28% **pour la Communauté d'Agglomération.**

Cette répartition est appliquée au total de la masse salariale (traitement, régime indemnitaire, charges sociales) **et fait l'objet d'un contrôle exercé** par la Commission Mixte Paritaire Ville – m2A ;

- les charges des personnels refacturés par la Ville à des tiers consécutivement à des mises à disposition : 7,03 M€.

Ces charges concernent la mise à disposition de personnels à Mulhouse **Alsace Agglomération (0,75 M€), aux deux budgets annexes Pompes Funèbres (0,43 M€) et Service des Eaux (4,84 M€),** à la Haute Ecole des Arts du Rhin (0,7 M€) **et** au budget autonome de la Réussite Educative (0,16 M€) ;

- les pensions servies par la Ville au titre du régime local, propre à la Ville de Mulhouse, pour 2,09 M€.

Cette évolution des frais de personnel provient en majeure partie :

- **de l'effet GVT (Glissement, Vieillesse, Technicité) ;**
- **de l'effet report en année pleine de** mesures locales relatives à la revalorisation du régime indemnitaire des ATSEM ;
- de mesures prises au plan national : augmentation des cotisations aux caisses de retraite, 2<sup>ème</sup> phase de la réforme au plan national de la grille de rémunération des agents de catégorie C.

## **Chapitre 011 - Charges à caractère général :**

Les charges à caractère général **s'élèvent à 27,09 M€ contre 27,03 M€ en 2014** soit une évolution de +0,2%. Elles sont affectées au fonctionnement **quotidien des services gérés en régie, ainsi qu'au financement des services** confiés à des prestataires extérieurs par le biais de marchés, de contrats de concessions ou de délégations de services publics.

Elles comprennent **l'ensemble des moyens nécessaires aux services pour leur fonctionnement propre, ainsi que pour les missions qu'ils gèrent pour les mulhousiens.**

Les différentes dépenses composant ce poste sont les suivantes :

	<b>CA 2014 en M€</b>	<b>CA 2015 en M€</b>
Prestations	4.21	4.82
Energie - fluides	4.64	4.75
Fournitures	3.02	2.87
<b>Total achats</b>	<b>11.87</b>	<b>12.44</b>
Communication	1.54	1.36
Contrats, locations, charges	5.38	5.10
Entretiens et réparations	2.83	2.64
<b>Assurances, formations...</b>	<b>1.05</b>	<b>0.78</b>
Honoraires, transports, frais postaux, télécommunications, nettoyage	3.29	3.65
<b>Total services extérieurs</b>	<b>14.09</b>	<b>13.53</b>
<b>Total impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>1.07</b>	<b>1.12</b>
<b>Total chapitre 011</b>	<b>27.03</b>	<b>27.09</b>

### **Achats de fournitures et prestations : 4,8 %**

Les achats de matières, de fournitures, d'études et de prestations de service progressent de +0,57 M€ passant de 11,87 M€ à 12,44 M€. Cette hausse est directement liée à la mise en œuvre de nouveaux dispositifs en 2015 tels que les dépenses relatives au suivi-animation de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain n°3 et la navette électrique.

Les achats de fournitures d'entretien et de petit équipement sont en diminution de -0,15 M€ grâce aux efforts de gestion entrepris notamment à travers la mise en place du budget global.

Le contexte climatique et tarifaire favorable sur le gaz et la passation d'un nouveau marché (-6% en 2015), la surabondance de l'offre sur le marché du pétrole (baisse du fuel de -16%) et les évolutions contenues de l'électricité (+2.5% au 1<sup>er</sup> janvier 2015 et +2.5% au 1<sup>er</sup> août 2015) permettent de limiter la hausse des dépenses en matière de fluides.

## **Services extérieurs : -4 %**

---

Le recours à des prestataires extérieurs s'élève à 13,53 M€ contre 14,09 M€ en 2014. La remise en question de certaines manifestations parmi lesquelles le Festival Automobile et le Rallye Monde et la renégociation des contrats ont permis de réduire le coût des services extérieurs de l'ordre de -0,56 M€.

Ils sont notamment composés des frais de transport qui enregistrent une progression de +0,46 M€ en raison de la mise en œuvre, en année pleine, des dépenses liées au Pass Soléa Junior et aux frais de transport de l'école Cour de Lorraine.

Le poste de dépenses des contrats et locations est en diminution de -0,27 M€. La diminution est de -0,19 M€ s'agissant des frais d'entretien et de réparation. L'année 2014 avait été impactée par le sinistre de l'école Pranard qui avait entraîné des dépenses de location d'un bâtiment provisoire et des frais de réparation importants. Les frais de communication enregistrent, quant à eux, une diminution de -0,18 M€ soit -12%.

## **Impôts, taxes et versements assimilés : +4,6 %**

---

Ils sont constitués de l'acquittement par la Ville des impôts fonciers sur les biens relevant de son patrimoine. Ils progressent de 0,05 M€, essentiellement en raison de l'entrée dans le patrimoine des biens relatifs à l'opération de renouvellement des quartiers anciens et d'un hangar 130 rue de la Mer Rouge.

## **Chapitre 65 - Charges de gestion courante :**

Les charges de gestion courante sont en baisse de l'ordre de -5,8% passant de 26,22 M€ à 24,68 M€ en 2015.

Ce chapitre est composé des postes de dépenses suivants :

- Les subventions de fonctionnement qui s'élèvent à 11,7 M€. Elles traduisent le soutien apporté par la Ville à la vie associative dans les différents domaines de l'action publique :
  - La culture .....4,04 M€
  - L'action en faveur de la jeunesse .....3,02 M€
  - Le sport .....2,40 M€
  - L'action sociale et la famille .....0,74 M€
  - L'amicale du personnel .....0,62 M€
  - L'environnement et les aménagements urbains .....0,48 M€

- L'action économique .....0,14 M€
- L'enseignement et la formation .....0,12 M€
- Diverses subventions .....0,15 M€

• Les contingents et participations obligatoires qui totalisent **11,49 M€** et concernent :

- la contribution au SDIS à hauteur de **7,14 M€** ;
- la contribution à la Haute Ecole des Arts du Rhin qui vient compenser **les transferts de charges de fonctionnement liées à l'Ecole d'Arts : 1,85 M€** ;
- la contribution à l'Opéra du Rhin qui est stable à **1,84 M€** ;
- la contribution obligatoire au fonctionnement des écoles privées qui est **déterminée en fonction du nombre d'élèves à 0,61 M€** ;
- l'indemnité de logement des ministres des cultes pour **0,034 M€**.

## ▪ Opérations financières

La charge de la dette à court et à long terme représente l'essentiel de ce poste.

Elle s'est chiffrée à 6,0 M€ en 2015, exactement au même niveau qu'en 2014.

Cette stabilité **s'explique essentiellement par** le niveau très bas des taux tant longs que courts, par les conditions financières des nouveaux emprunts qui ont été contractés en 2015 au taux moyen de 2,86 %, ainsi que par le refinancement **de l'emprunt CAFFIL indexé sur** le cours de change EUR/CHF.

Le taux moyen de la dette de la ville ressort à fin 2015 à 2,76 %, contre 2,85 % pour le taux moyen de la dette des collectivités locales françaises de plus de 100 000 habitants.

## ▪ Opérations exceptionnelles

### Recettes exceptionnelles :

Les recettes exceptionnelles se chiffrent à **504,1 K€** contre **1 184,8 K€** en 2014. Ils sont essentiellement constitués des recettes suivantes :

- des pénalités de retard et indemnités de sinistre ou consécutifs à des litiges (65,8 K€) ;
- le remboursement de trop-perçu de charges (19,5 K€) ;
- la **vente d'immobilisations pour 407,6 K€ en particulier une cession réalisée avenue d'Altkirch en vue de la réalisation d'un pôle médical (370 K€) et des cessions d'actions de l'ex-SERM et de la Société d'Economie Mixte pour la Construction de Logements dans le Haut Rhin.**

Les autres opérations exceptionnelles sont représentées par de nombreux postes d'un faible montant unitaire.

### Dépenses exceptionnelles :

Les dépenses exceptionnelles se montent à **3 603 246 €** et sont essentiellement composées :

- du mouvement **d'apurement comptable de deux garanties d'emprunt à la demande de la trésorerie municipale** .....2 680,2 K€
- des secours attribués dans le domaine social .....526,3 K€
- des titres annulés sur exercices antérieurs .....232,9 K€
- de dons consacrant un anniversaire .....89,2 K€
- de dédommagements liés à des contentieux indemnitaires .....66,8 K€
- de bourses et prix .....7,8 K€



## **1.1.2. Recettes et dépenses d'ordre**

Les opérations d'ordre servent à transférer des valeurs entre sections (du Fonctionnement vers l'Investissement et inversement). Elles n'entraînent aucun mouvement de trésorerie.

### **Recettes :**

Les recettes d'ordre de fonctionnement s'élèvent à 20,88 M€. Elles sont composées :

- d'une recette de 0,87 M€ provenant des charges retirées de la section de fonctionnement pour être transférées en section en dépenses d'investissement. Il s'agit des travaux d'investissement en régie qui représentent la valeur d'immobilisation réalisée par les services municipaux pour des équipements appartenant à la Ville. Cette notion est similaire à la « production de l'entreprise pour elle-même » ou production immobilisée, en comptabilité générale. Par le biais d'un mouvement d'ordre, les charges supportées pour des travaux effectués par des agents municipaux et ayant le caractère de travaux d'investissement sont restituées à la section de fonctionnement ;
- du transfert de subventions au compte de résultat pour 2,16 M€. Il s'agit de subventions perçues qualifiées de « transférables », c'est-à-dire qu'elles ont été versées en section d'investissement, puis sont reprises en section de fonctionnement, afin d'alléger la charge d'amortissement des actifs qu'elles ont contribué à financer ;
- du transfert de la part capitalisée de l'indemnité de remboursement anticipé de l'emprunt indexé sur le cours de change EUR/CHF (12,1 M€) qui sera étalée sur la durée résiduelle de l'emprunt refinancé ;
- de la reprise de provisions pour litiges pour 0,39 M€ ;
- des mouvements comptables d'apurement des comptes d'avances en garantie d'emprunt à hauteur de 5,36 M€.

## **Dépenses :**

Les dépenses d'ordre se montent à 25,7 M€ et sont constituées :

- des dotations aux amortissements et aux provisions qui représentent la part affectée de **l'autofinancement** : 13,2 M€ ;
- de la valeur comptable des immobilisations cédées : **0,41 M€ constatant** des aliénations de biens, des échanges de terrains et des cessions de véhicules ;
- de **la capitalisation de l'indemnité de remboursement anticipé de l'emprunt indexé sur le cours de change euros/CHF (12,1 M€).**

Un mouvement d'ordre interne à la section de fonctionnement (6,9 M€) constate **la part de l'indemnité de** remboursement anticipé de cet emprunt qui a été intégrée **dans les conditions financières de l'emprunt de** refinancement.

## 1.2. Section d'Investissement

Les recettes réelles d'investissement totalisent 61,64 M€. Les dépenses réelles d'investissement se montent, quant à elles, 80,82 M€.

### 1.2.1. Opérations réelles

#### ▪ Les recettes d'Investissement

Pour l'exercice 2015, les différentes recettes et leur répartition sont les suivantes :

#### L'autofinancement :

L'épargne brute permet de dégager une capacité à autofinancer l'investissement. Elle constitue, depuis plusieurs années, l'une des principales ressources de financement pour la section d'investissement. Son montant est de 17,44 M€ soit 28% de nos recettes réelles d'investissement.

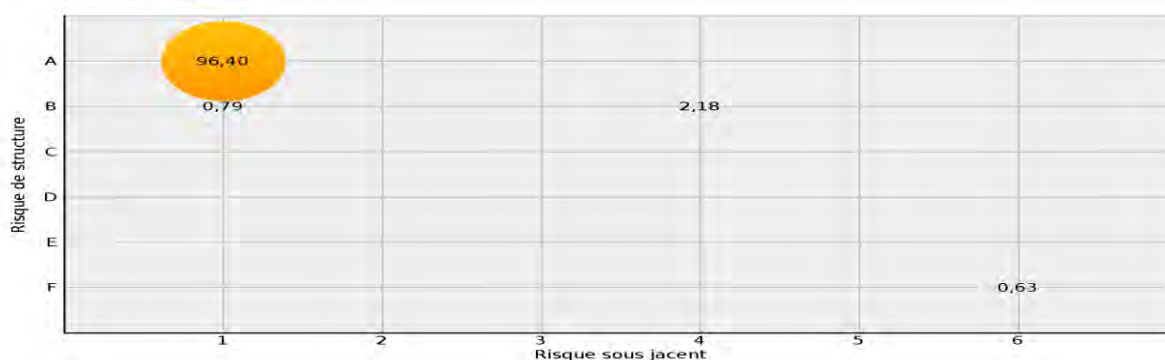
#### La dette :

Le recours à l'emprunt s'est élevé à 45,24 M€ en 2015, contre 31,46 M€ en 2014, et l'encours de dette atteint 211,8 M€ au 31/12/2015, contre 171,7 M€ au 31/12/2014. Ce volume, plus important que celui contracté les exercices précédents, est essentiellement lié à l'opération de désensibilisation de l'emprunt CAFFIL (12,2 M€) indexé sur le cours de change EUR/CHF mis en place en 2006, ainsi qu'à l'intégration des dettes destinées à apurer des concessions confiées à CITIVIA (ORQUAM pour 19,5 M€ et RUDIC pour 6,7 M€).

La part des prêts structurés a été ramenée à 3,60 % à fin 2015, contre 11,3 % à fin 2014 (elle était à 34 % à fin 2009).

En terme de risque, les produits non structurés représentent 96,4% de l'encours au 31/12/2015, contre 92,4 % pour les collectivités de plus de 100 000 habitants.

La répartition par type de risque ressort de la façon suivante :



## Les subventions d'équipement perçues :

La Ville de Mulhouse a recouvré, en 2015, 4,11 M€ de subventions d'équipement en provenance de différents financeurs. Ce niveau de subventionnement demeure révélateur de l'importance de la structure des investissements réalisés et de la sollicitation active de nos partenaires. Elles se répartissent de la manière suivante :

	<b>CA 2014 en M€</b>	<b>CA 2015 en M€</b>
Etat	1,64	2,59
Département	1,54	0,19
Région	0,25	0,14
m2A	0,14	0,22
ANRU	0,92	0,56
SIVOM	0,00	0,11
Budgets communautaires et fonds structurels	0,00	0,07
EDF	0,05	0,00
ADEME	0,24	0,00
Fondation du Patrimoine	0,16	0,00
Autres (LAFA, Agence de l'Eau, Syndicat départemental d'électricité et de gaz)	0,13	0,23
<b>TOTAL</b>	<b>5,07</b>	<b>4,11</b>

Le solde des recettes contenues dans le chapitre 13 est constitué par le produit des amendes de police relatives à la circulation routière qui se monte à 2,17 M€ en 2015.

## Dotations et fonds divers :

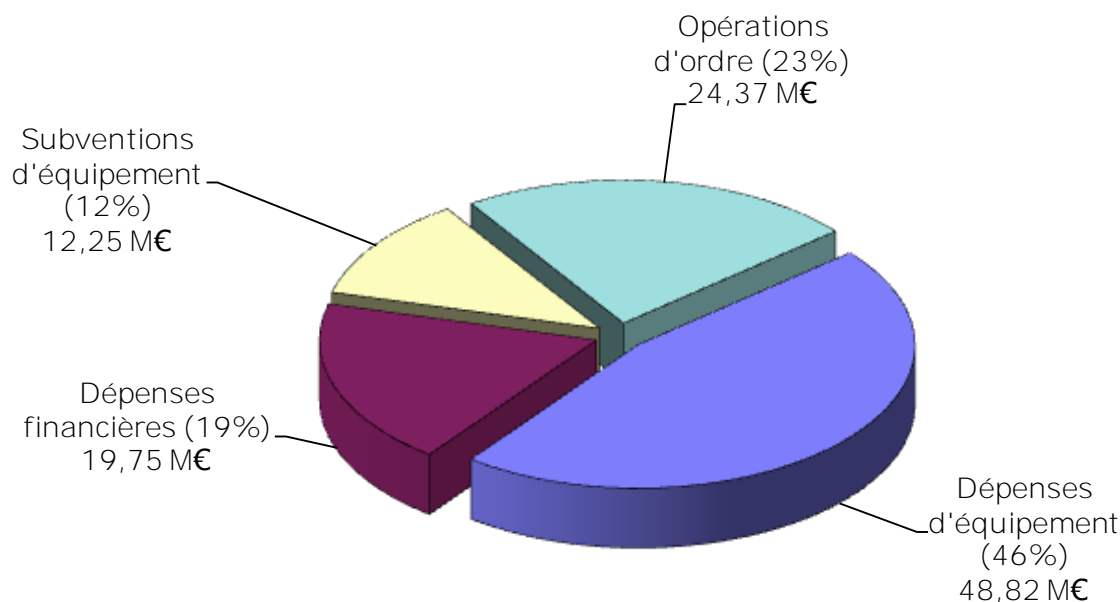
Les dotations et fonds divers atteignent 4,32 M€ en 2015 et sont principalement constitués par le versement du F.C.T.V.A. (3,65 M€) destiné à compenser les versements de T.V.A. effectués par les collectivités locales sur les investissements 2014.

Les dotations et fonds divers sont, par ailleurs, composés de la Taxe Locale d'Equipement qui est destinée à faire participer les constructeurs aux charges d'équipements collectifs (0,67 M€).

## ▪ Les dépenses d'Investissement

Elles sont réparties de la façon suivante :

### Répartition des dépenses d'investissement en millions d'euros



### - Conditions d'exécution :

Les dotations ouvertes en dépenses réelles d'investissement représentent 109,6 M€. Elles ont été réalisées à 80,82 M€ soit un taux de réalisation de 74 %.

Les dépenses d'équipement constituent la majeure partie des dépenses réelles d'investissement (67%) pour un montant de 61 M€. Elles sont décomposées en différents types d'investissements :

- Investissements pluriannuels .....21,63 M€

Ces crédits sont gérés selon la procédure de vote et de mandatement en autorisations de programme (AP) et crédits de paiement (CP). Les AP portent sur la période s'étalant de 2015 à 2020 pour un montant global d'investissement de 206,9 M€. Les CP constituent la limite supérieure de mandatement sur chaque exercice budgétaire.

Cette technique comptable des AP/CP facilite la gestion des projets par les services en leur fournissant une vision pluriannuelle de leur programme d'activité. Elle leur permet d'engager d'une manière continue les actes préparatoires (appels d'offre) préalables à la réalisation de projets.

- Investissements annuels en travaux .....3,20 M€
- Investissements fonciers.....22,16 M€
- Investissements mobiliers.....1,76 M€
- Subventions d'équipement.....12,25 M€

Pour mesurer l'effort d'investissement global de la Ville, il convient d'y ajouter les travaux en régie dont le total se monte à 0,87 M€ et les opérations pour compte de tiers pour 0,072 M€.

### Présentation des opérations d'équipement réalisées en 2015 par domaine :

<b>L'attractivité du centre-ville</b>	<b>En M€</b>
FACADE MUSEE DES BEAUX ARTS	0.054
CENTRE CHOREGRAPHIQUE : HABILLAGE FACADE	0.155
DIVERS AMENAGEMENTS URBAINS	0.016
SECTEUR HALLES - MITTELBACH - TROIS ROIS	0.074
PASSAGE CENTRAL SINNE GUILLAUME TELL ALFRED ENGEL	0.092
LOI 2EME TRANCHE ARSENAL-STE CLAIRE	0.125
RUE DE LA SYNAGOGUE PHASE 2	0.127
LIAISON SAX-CUVELIER-JARDIN DES SENTEURS	0.057
<b>Total</b>	<b>0.700</b>

<b>L'aménagement des cultes</b>	<b>En M€</b>
EDIFICES CULTUELS DIVERS TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE	0.011
TEMPLE ST-ETIENNE : AMENAGEMENTS INTERIEURS MULHOUSE GRAND CENTRE	0.009
TEMPLE ST-ETIENNE : ACCESSIBILITE PMR ASCENSEUR	0.071
EGLISE STE GENEVIEVE: REPRISE DES PIERRES DE TAILLE	0.116
TEMPLE ST-ETIENNE : RENOVATION PHASE 2 RENOVATION EXTERIEURE	0.215
<b>Total</b>	<b>0.422</b>

<b>L'éducation</b>	<b>En M€</b>
TRAVAUX SUR COURS ET PREAUX D'ECOLAS	0.256
MAINTENANCE DES BÂTIMENTS SCOLAIRES	1.918
GROUPE SCOLAIRE BROSSOLETTE	0.073
RENOVATION ECOLE PRANARD	0.294
MATERIEL, MOBILIER, PLAN NUMERIQUE DES ECOLES	0.307
ECOLE ILLBERG	0.096
GROUPE SCOLAIRE SELLIER	0.154
ECOLAS TRAVAUX DE SECURITE INCENDIE	0.234
MULHOUSE CENTRE RESTRUCTURATION ECOLES POLE 1 ET 9	0.032
PÔLE 6 - ECOLE MATERNELLE PORTE DU MIROIR	0.139
PÔLE 6 - ECOLE MATERNELLE FILOZOF	0.190
PÔLE 6 - ECOLE ELEMENTAIRE COUR DE LORRAINE	2.418
<b>Total</b>	<b>6.111</b>

<b>L'action dans le domaine culturel</b>	<b>En M€</b>
MAINTENANCE DES BÂTIMENTS (NOUMATROUFF, THEATRE, HAUTE ECOLE DES ARTS DU RHIN, KUNSTHALLE, MUSEE, BIBLIOTHEQUES)	0.327
ACQUISITION DE MOBILIER, INSTRUMENTS, ŒUVRES D'ARTS	0.216
FILATURE GROSSE MAINTENANCE	0.261
<b>Total</b>	<b>0.804</b>

<b>L'embellissement du cadre de vie</b>	<b>En M€</b>
ETUDES AMENAGEMENT SITE DMC	0.025
ETUDES DE RENOUVELLEMENT URBAIN NPNRU	0.048
VOIE SUD ETUDES	0.564
COTEAUX-GUP-ESPACES PUBLICS PARKING NATIONS	0.360
MISE A NIVEAU DES PARKINGS	0.039
DIAGNOSTIC CHEMINEES URBAINES	0.056
ACQUISITION DE BIENS - OPERATION DE RENOUVELLEMENT DES QUARTIERS ANCIENS DE MULHOUSE	19.349
AMENAGEMENTS DE VOIRIE ET REFECTIONS DE CHAUSSEES	0.568
TRAVAUX ZAC FONDERIE	0.034
GARDE CORPS CANAL DERIVATION	0.081
<b>Total</b>	<b>21.124</b>

<b>Les acquisitions foncières</b>	<b>En M€</b>
ACQUISITION DROIT AU BAIL 11 RUE DU SAUVAGE	0.047
ACQUISITION DE VOIRIE DANS LE CADRE DE PLANS D'ALIGNEMENT	0.038
ACQUISITION D'UN TERRAIN - RESTRUCTURATION ECOLE COUR DE LORRAINE	0.759
ACQUISITION DIVERS BATIMENTS	0.058
ACQUISITION D'IMMEUBLES 3 RUE DES ORPHELINS	0.243
PREEMPTION 6-8 AVENUE ARISTIDE BRIAND	0.355
ACQUISITION 138 AVENUE ARISTIDE BRIAND	1.314
<b>Total</b>	<b>2.814</b>

<b>L'informatisation et l'équipement des services municipaux</b>	<b>En M€</b>
ACQUISITION DE LOGICIELS METIERS	0.236
INTERVENTION SUR LES RESEAUX	0.130
ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE - IMPRIMANTES - TELEPHONIE	0.305
<b>Total</b>	<b>0.671</b>

<b>La maintenance, la modernisation et la rénovation du patrimoine municipal</b>	<b>En M€</b>
TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DE L'HOTEL DE VILLE	0.210
TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE, MAINTENANCE DIAGNOSTICS DIVERS BATIMENTS COMMUNAUX	0.769
CIAP TRAVAUX DE REHABILITATION, FACADE ET AMENAGEMENTS	0.117
MOBILIER DES SERVICES MUNICIPAUX	0.180
IMMEUBLES COMMUNAUX ACCESSIBILITE PMR	0.299
RELOCALISATION SERVICES : SECURITE PREVENTION ET MUR D'IMAGES	0.752
ACQUISITION DE VEHICULES	0.397
<b>Total</b>	<b>2.724</b>

<b>La sécurité urbaine</b>	<b>En M€</b>
SECURISATION DES SITES - ALARMES	0.046
EQUIPEMENT POLICE MUNICIPALE	0.033
AMENAGEMENT POSTE DE POLICE MUNICIPALE RUE DU SAUVAGE	0.041
TRAVAUX DE SECURITE INCENDIE	0.053
VIDEOSURVEILLANCE	0.514
<b>Total</b>	<b>0.687</b>

<b>L'action sociale et la jeunesse</b>	<b>En M€</b>
MAINTENANCE DES BÂTIMENTS A VOCATION SOCIALE	0.110
KMX AMENAGEMENT ESPACE DEVELOPPEMENT	0.059
ACHAT DE MOBILIER ET EQUIPEMENT A VOCATION SOCIALE	0.013
TRAVAUX MAISON DES ASSOCIATIONS 1 RUE VAUBAN	0.041
CSC WAGNER - RESTRUCTURATION	0.060
<b>Total</b>	<b>0.283</b>

<b>L'aménagement des équipements sportifs</b>	<b>En M€</b>
SKATE PARK - PROJET GLOBAL	0.013
STADE RUGBY COUBERTIN : ECLAIRAGE ET AMENAGEMENTS EXTERIEURS	0.119
PLATEAU SPORTIF DE PROXIMITE ERBLAND	0.237
TRAVAUX DE MAINTENANCE DES GYMNASES	0.068
EQUIPEMENTS SPORTIFS : MISE EN CONFORMITE ECLAIRAGE ET ELECTRICITE	0.094
STADE DROUOT VESTIAIRES	0.089
MILHUSINA : TRAVAUX ET EQUIPEMENTS	0.947
INSTALLATIONS SPORTIVES : EQUIPEMENT ET MOBILIER	0.078
PLAINE SPORTIVE DE LA DOLLER-TERRAIN DE FOOT	0.253
SAFI-LOFINK	0.275
PLAINE SPORTIVE DE LA DOLLER CONSTRUCTION SALLE ET GYMNASSE	3.267
<b>Total</b>	<b>5.440</b>

<b>Les travaux de voirie</b>	<b>En M€</b>
MAINTENANCE DE FEUX - HORODATEURS - BORNES AUTOMATIQUES	0.312
NOUVELLES VOIRIES LEFEBVRE	0.060
REAMENAGEMENT RUE DES ABEILLES	0.269
ECLAIRAGE UNIVERSITE - MAIL CENTRAL	0.269
PASSERELLE HASENRAIN	0.290
MAINTENANCE DE LA VOIRIE ET MISE EN ACCESSIBILITE DES ESPACES PUBLICS	1.208
QUARTIER FRANKLIN REFECTION 5 RUES AUTRE QUE ALPES	0.023
TRAVAUX DE DEVIATION DE RESEAU INFORMATIQUE ET FIBRE OPTIQUE	0.067
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA STATION MUSEES	0.113
<b>Total</b>	<b>2.611</b>

<b>Les équipements en matière d'environnement durable</b>	<b>En M€</b>
EFFICACITE ENERGETIQUE PLAN CLIMAT	0.819
FRAIS D ETUDES ESELACKER	0.305
MODERNISATION RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC	1.104
VOIE SUD AMENAGEMENT PARC VELOURTE ECLAIRAGE QUAIS	1.195
BOURZWILLER 420 AMENAGEMENT D'UN PARC PUBLIC	0.125
WAGNER AMENAGEMENT D'UN PARC PUBLIC	0.143
ESPACES VERTS MAINTENANCE	0.362
TRAVAUX SUR LES CHAUFFERIES	0.303
<b>Total</b>	<b>4.356</b>



## Les subventions d'équipement versées se chiffrent à 12,25 M€.

Les subventions d'équipement versées aux structures de droit privé s'élèvent à 2,56 M€ et concernent les secteurs suivants :

<b>Subventions d'équipement au privé</b>	<b>En M€</b>
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	0.20
SUBVENTION M2A - EXTENSION RESTAURANT DE L'AMICALE	0.11
EPICERIE SOLIDAIRE DROUOT	0.13
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS ACTION SOCIALE	0.10
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE	1.09
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AU PRIVE-AIDE AU LOGEMENT	0.82
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT FOYERS PAROISSIAUX	0.03
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT SPORTS ET JEUNESSE	0.08
<b>Total</b>	<b>2.56</b>

Les subventions d'équipement versées aux établissements publics locaux atteignent 9,69 M€ :

<b>Subventions d'équipement au public</b>	<b>En M€</b>
SUBVENTION D'EQUIPEMENT M2A RENOUVELLEMENT SYSTEME D'INFORMATIONS GEOGRAPHIQUES	0.13
M2A SUBVENTION PONT WILSON/FOCH	0.05
AIDE AU LOGEMENT	0.06
SUBVENTION CITIVIA NOUVEAU BASSIN	0.50
SUBVENTION CITIVIA ZAC MER ROUGE	0.30
SUBVENTION CITIVIA ZAC FONDERIE	0.20
SUBVENTION CITIVIA MULHOUSE GRAND CENTRE	1.55
SUBVENTIONS D EQUIPEMENT EDIFICES CULTUELS	0.19
MISSION DE RENOVATION ET D'EXPLOITATION	0.03
PARTICIPATION D EQUILIBRE A LA CONCESSION RUDIC	6.68
<b>Total</b>	<b>9.69</b>

**Les dépenses à caractère financier constituent le second poste des dépenses réelles d'investissement à hauteur de 19,75 M€ pour 2015, selon le détail ci-dessous :**

<b>Dépenses financières</b>	<b>En M€</b>
ANNULATION DE MANDAT ANTERIEUR	0.13
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	17.24
PRETS AU PERSONNEL POUR LE LOGEMENT	0.08
AVANCE DE TRESORERIE REUSSITE EDUCATIVE	0.30
AVANCE DE TRESORERIE MULHOUSE GRAND CENTRE	2.00
<b>Total</b>	<b>19.75</b>

## **1.2.2. Opérations d'ordre**

Les opérations d'ordre de la section d'investissement sont la contrepartie des mouvements décrits pour la section de fonctionnement. Le total des recettes d'ordre est égal aux dépenses d'ordre de fonctionnement, et celui des dépenses d'ordre aux recettes d'ordre de fonctionnement. Ces mouvements illustrent le rôle de transfert entre sections dévolu aux écritures d'ordre.

On y retrouve donc les mouvements décrits au paragraphe 1.1.2. Recettes et dépenses d'ordre.

Des mouvements d'ordre internes à la section d'investissement retraçant des écritures patrimoniales viennent s'ajouter à ces opérations pour un total de 15,59 M€ en dépenses et en recettes.

**2. L'EXECUTION BUDGETAIRE 2015**  
**—**  
**BUDGETS ANNEXES**

Les budgets annexes permettent d'individualiser les dotations propres aux services à caractère industriel et commercial.

Quel que soit leur mode d'exploitation (régie, affermage ou concession) ils sont présentés depuis 1993 selon les instructions M49 et M4 applicables aux services publics industriels et commerciaux.

En 2015, les budgets annexes de la Ville sont au nombre de deux : le budget annexe du Service des Eaux et la partie industrielle et commerciale du Service des Cimetières.

Les résultats obtenus en 2015 pour le fonctionnement et l'investissement de ces services sont commentés ci-dessous.

## 2.1. Budget de l'Eau

### 2.1.1. Section d'exploitation

Les dépenses d'exploitation réalisées en 2015 totalisent 39,21 M€ contre 35,95 M€ en 2014. Elles sont de différentes natures :

	CA 2014 en M€	CA 2015 en M€	évolution en %
Dépenses de gestion : achats de matières, fournitures, travaux, prestations de services, services extérieurs	4.50	5.08	12.89%
Frais de personnel	4.70	4.84	2.98%
Frais financiers	0.11	0.11	0.00%
Charges exceptionnelles	0.67	0.85	26.87%
Reversements de redevances perçues	23.32	25.23	8.19%
Mouvements d'ordre dont dotation aux amortissements	2.65	3.10	16.98%
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>35.95</b>	<b>39.21</b>	<b>9.07%</b>

L'évolution la plus significative concerne les redevances et taxes perçues et reversées à d'autres organismes qui augmentent de 1,91 M€ et trouvent leur contrepartie en recettes d'exploitation.

Les recettes **d'exploitation s'élèvent** à 42,2 M€ contre 39,4 M€ en 2014. Elles sont décomposées selon le détail ci-dessous :

	<b>CA 2014 en M€</b>	<b>CA 2015 en M€</b>	<b>évolution en %</b>
Ventes d'eau	11.29	11.36	0.62%
Location de compteurs	1.88	1.85	-1.60%
Travaux, prestations, mise à disposition de personnel	0.47	0.48	2.13%
Taxes parafiscales et surtaxes communales perçues	23.07	25.13	8.93%
Mouvements d'ordre	1.21	1.67	38.02%
Recettes exceptionnelles, subventions	0.37	0.38	2.70%
Excédent antérieur reporté	1.11	1.33	19.82%
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>39.40</b>	<b>42.20</b>	<b>7.11%</b>

L'exploitation de ce service dégage un excédent de 2 989 881,27 € en 2015.

### **2.1.2. Section d'Investissement**

Les dépenses **d'investissement** atteignent 5,93 M€. Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- les travaux de modification de réseaux, de renouvellement de conduite, **et de branchements neufs : 2,58 M€** ;
- le renouvellement des compteurs : **0,78 M€** ;
- les travaux de branchements et de renouvellement de réseaux effectués pour le compte de tiers : **0,54 M€** ;
- les acquisitions de matériel **de localisation de fuites, d'outillage industriel**, de logiciels liés à la télérelève des compteurs : 0,4 M€ ;
- les travaux divers de bâtiment et sur les stations : 0,47 M€ ;
- le remboursement de la dette : 0,15 M€ ;
- **les mouvements d'ordre : 1,01 M€** (dont travaux en régie pour 0,24 M€).

La couverture des dépenses d'investissement, pour un total de 6,7 M€ en 2014, est essentiellement assurée par :

- les mouvements d'ordre (3,1 M€) dont la dotation aux amortissements ;
- la reprise de l'excédent antérieur : 0,97 M€ ;
- la mise en réserve d'une partie du résultat de fonctionnement dégagé en 2014 : 2,12 M€ ;
- des subventions et participations : 0,12 M€ ;
- le remboursement des travaux de réseaux réalisés pour le compte de tiers : 0,38 M€.

Compte tenu du programme d'investissement réalisé et après intégration des restes à réaliser, la section d'investissement présente un déficit de -1 841 794,76 €.

### 2.1.3. Résultat

Le Compte Administratif du budget annexe du Service des Eaux, dégage un excédent de clôture 1 282 575,19 €.

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>RESULTAT</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	39 208 617,02	42 198 498,29	2 989 881,27
<b>INVESTISSEMENT</b>	5 931 973,45	6 702 363,37	770 389,92
<b>REPORTS</b>	2 813 461,62	201 276,94	-2 612 184,68

<b>RESULTAT CUMULE</b>	<b>47 954 052,09</b>	<b>49 102 138,60</b>	<b>1 148 086,51</b>
------------------------	----------------------	----------------------	---------------------

## 2.2. Budget des Pompes Funèbres

La législation a imposé la création pour l'exercice 1998 d'un budget annexe des services de pompes funèbres classé dans le secteur concurrentiel : creusement de tombes, crémations et location de chambres funéraires. Les activités de gestion du domaine public dédiées **au cimetière et à l'organisation des obsèques des personnes indigentes** demeurent assurées au sein du service public municipal.

Les activités dites concurrentielles ont été regroupées **au sein d'un Service Public Industriel et Commercial** fonctionnant en régie municipale.

Les recettes afférentes à ces activités sont pleinement taxables à la TVA, et le budget doit être équilibré par ses propres recettes, tout en supportant des investissements importants pour remplacer ses équipements et étendre ses installations.

### 2.2.1. Section d'exploitation

Les **dépenses d'exploitation** réalisées en 2015 s'élèvent à 937,15 K€. Elles sont principalement constituées par :

	<b>CA 2014 en K€</b>	<b>CA 2015 en K€</b>	<b>évolution en %</b>
achats de matières, fournitures, travaux, prestations de services, services extérieurs	303.10	296.13	-2.30%
Frais de personnel	415.01	432.05	4.11%
Frais financiers	3.17	23.13	629.65%
Mouvements d'ordre dont dotation aux amortissements	183.77	185.85	1.13%
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>905.04</b>	<b>937.15</b>	<b>3.55%</b>

Les réalisations en recettes **d'exploitation** se chiffrent à 2 462,08 K€ et sont composées principalement des postes suivants :

	<b>CA 2014 en K€</b>	<b>CA 2015 en K€</b>	<b>évolution en %</b>
Prestations réalisées	1 206.88	1 422.36	17.85%
Excédent antérieur reporté	1 326.73	1 033.95	-22.07%
Diverses autres recettes	10.42	5.77	-44.63%
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>2 544.03</b>	<b>2 462.08</b>	<b>-3.22%</b>

Le résultat de la section de fonctionnement est excédentaire de 1 524 926,08 €.

## **2.2.2. Section d'Investissement**

Les dépenses d'investissement 2015 s'élèvent à 1 033,2 K€. Elles sont constituées par :

- la reprise du déficit antérieur reporté : **532,8 K€** ;
- la fin des travaux de mise aux normes du crématorium : **428,6 K€** ;
- l'achat de matériel et de mobilier : **5 K€** ;
- le remboursement du capital des emprunts : **66,8 K€**.

Les recettes d'investissement se montent à 790,9 K€ et sont composées des amortissements (185,9 K€) et de la mise en réserve d'une partie de l'excédent de l'exercice précédent (605 K€).

La section d'investissement dégage un déficit de -242 350,89 € qui sera couvert en priorité par le résultat excédentaire de la section de fonctionnement.



### 2.2.3. Résultat

Le résultat cumulé de ce service fait état d'un bénéfice de 1 282 575,19 €.

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>RESULTAT</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	937 152,39	2 462 078,47	1 524 926,08
<b>INVESTISSEMENT</b>	1 033 238,63	790 887,74	-242 350,89
<b>REPORTS</b>	0,00	0,00	0,00
<b>RESULTAT CUMULE</b>	<b>1 970 391,02</b>	<b>3 252 966,21</b>	<b>1 282 575,19</b>